

COMPTE RENDU DE LA SEANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2023**

Le 07 Décembre 2023, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 1er Décembre 2023, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS: M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ZAMBARDJOUDI, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme EL MEZOUED, Mme HUARD, M. PARISIS, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, M. HOBEIKA, Mme GODEFROY, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU, M. DECROP.

ETAIENT REPRESENTES: Mme ENAME, M. GOULETTE, M. BENSABAT, Mme RAFIK, M. COURDESSES, Mme REMY-LARGEAU, Mme DESBOIS, Mme SALL.

Mme GODEFROY est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE l'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « MUSES EN SCENE ». (13/09/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 14 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « JYOTI » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE RAJOUTER UN CRENEAU DE MISE A DISPOSITION. (13/09/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC AFTRWRK POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 1 055 EUROS TTC. (13/09/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC YES HIGH TECH POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 2 637,50 EUROS TTC. (13/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES (INSPE) MOYENNANT 62 EUROS DE L'HEURE DE MISE A DISPOSITION. (13/09/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 13 MAI 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « RENDEZ LEUR LE SOURIRE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE REDUIRE LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (13/09/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC OVASTAND POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 300 EUROS TTC. (13/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE VELPEAU AU PROFIT D'UNE PROFESSEURE DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE D'ANTONY MOYENNANT 750 EUROS PAR MOIS ET 50 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (14/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU CENTRE ANDRE MALRAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ZUM'KADENCE ». (14/09/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 03 JUIN 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « CLUB DE MODELISME TTRCS » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE RAJOUTER UN CRENEAU DE MISE A DISPOSITION. (14/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « COMITE DU VILLAGE IZEMOUCHEN DE FRANCE ». (19/09/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 10 MAI 2023 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « L'ARCHIPEL » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE RAJOUTER UN CRENEAU DE MISE A DISPOSITION.
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DIFFERENTES INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA VILLE A PASSER AVEC « L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS » POUR UN MONTANT ANNUEL DE 7 840 EUROS TTC. (20/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE « ASSOCIATION DES ETUDIANTS ET STAGIAIRES GABONAIS D'ANTONY » (AESGA) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (20/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE LES INGENIAUX POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE CONSTRUCTION D'UNE MANETTE DE JEU ET LE DEVELOPPEMENT D'UN JEU VIDEO DU 23 AU 27 OCTOBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 1.562.50 EUROS TTC. (21/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "ZUM'KADENCE". (21/09/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 08 JUILLET 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « ANTONY SOLEIL » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE RAJOUTER UN CRENEAU DE MISE A DISPOSITION. (25/09/2023)

- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 13 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « CHANT'REINE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE LA FONTAINE AFIN DE RAJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (25/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE VOLTAIRE CHATENAY-MALABRY POUR UN MONTANT DE 77 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (25/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT LOUIS DUBESSAY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 10 189 EUROS. (27/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE-ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DU SYNDICAT NATIONAL D'EDUCATION PHYSIQUE SNEP - FSU92 MOYENNANT 68 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION.
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES DE PREVENTION DE LA LUTTE CONTRE LES RONGEURS ET INSECTES POUR LE CENTRE DE SAMOENS A PASSER AVEC HED SERVICES POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 476 EUROS HT. (27/09/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 19 OCTOBRE 2022 PASSEE AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANÇAIS-CROIX BLANCHE DE L'ESSONNE POUR DES INTERVENTIONS « PSC1 PREVENTION ET SÉCOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 » DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 450 EUROS TTC. (28/09/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A LA RENOVATION DE L'OFFICE ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY - LOT 6 - CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE PASSE AVEC LA SOCIETE LA LOUISIANE POUR UN MONTANT EN MOINS-VALUE DE 976,88 EUROS HT. (29/09/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE 3 RUE DU NORD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « RELINOUS ». (03/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ANCIENNE CRECHE DE L'AURORE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES TROIS SOURCES » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (05/10/2023)
- ADOPTION DE LA CONVENTION A PASSER AVEC JAZZ EN FACE POUR L'ORGANISATION DE LA VENTE DE BOISSONS LORS DES JAM SESSIONS DANS LA SALLE CLUB DE L'ESPACE VASARELY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (09/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DU CENTRE ANDRE MALRAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION «LES LICORNES EN CHAUSSETTES ». (10/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES LIENS POUR L'ORGANISATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 3 960 EUROS TTC.
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DUODUBA POUR L'ORGANISATION D'UN PROJET ARTISTIQUE AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 7 500 EUROS TTC. (11/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION AGEGA POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'EVEIL MUSICAL AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 4 480 EUROS TTC. (11/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC MADAME ISABELLE TREMOULET POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS DE PILATES AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 2 240 EUROS TTC. (11/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LIGNE DE MIRE POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE DANSE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 9 100 EUROS TTC. (10/10/2023)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE VOLTAIRE CHATENAY-MALABRY MOYENNANT 77 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (11/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION MALAC POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ANGLAIS AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 3 248 EUROS TTC. (12/10/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE-PHILHARMONIE DE PARIS POUR L'ANNEE 2023 AFIN DE RAJOUTER DES ACTIVITES. (12/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE - ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE LA SOCIETE ELEPHANT STORY MOYENNANT 677 EUROS PAR DEMI-JOURNEE DE TOURNAGE. (11/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ISOTOPIE THEATRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL GUILLEBAUD POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (12/10/2023)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT VILLE CONTRE EPOUX BIDAULT POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRET DU 17 JANVIER 2023 POUR UN MONTANT DE 3 000 EUROS TTC. (10/10/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « AVF » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (13/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE ADOLPHE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (13/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ECOLE MATERNELLE VAL DE BIEVRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (13/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DE L'ESPACE PLONGEE AU PROFIT DE LA SOCIETE INTERSPORT MOYENNANT 12 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (16/10/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU BAIL DU 13 JUIN 2018 PASSE AVEC LA SASU VIC HOMME CONCERNANT DES LOCAUX SITUES 9 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC AFIN DE DIMINUER LE MONTANT DU LOYER. (19/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC CREACOOP 14 POUR UN ATELIER « UKUBEBE » A DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS LE 24 NOVEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 570 EUROS. (16/10/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE VOULEZ-VOUS DANSER POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 17 NOVEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 3 165 EUROS TTC. (20/10/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC DUNOSE PRODUCTION POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 3 DECEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 4 220 EUROS TTC. (23/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHÂTEAU SARRAN A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « SCENES ET TOILES » POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 69 000 EUROS. (23/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LE THEATRE FIRMIN GEMIER / LA PISCINE POUR L'ACCUEIL DES ATELIERS DU THEATRE FIRMIN GEMIER / PATRICK DEVEDJIAN POUR UN MONTANT DE 343.20 EUROS POUR LA PRISE EN CHARGE DU PERSONNEL DE SECURITE. (23/10/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRECHE DANS LE QUARTIER JEAN ZAY PASSE AVEC LE GROUPEMENT COLAS FRANCE/ENTRA POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 354 795.50 EUROS HT. (23/10/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX SIS
 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO A PASSER AVEC LA SOCIETE DONEO POUR LA LOCATION DE
 LOCAUX SUPPLEMENTAIRES D'UNE SUPERFICIE 22 M² POUR UN MONTANT ANNUEL DE
 40 EUROS HT DU M². (23/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PASS VACANCES AFIN D'INTEGRER LE CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD DANS LE DISPOSITIF. (24/10/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE RELATIF A LA REFECTION DE L'OFFICE ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY – LOT 3 SOLS SOUPLES PASSE AVEC LA SOCIETE ACORUS – PENTISOL POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 6 584.40 EUROS HT. (26/10/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE RELATIF A LA REFECTION DE L'OFFICE ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY – LOT 5 PEINTURES INTERIEURES ET NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER PASSE AVEC LA SOCIETE ACORUS – PENTISOL POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 6 585 EUROS HT. (26/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE POUR UN MONTANT DE 15 000 000 EUROS. (26/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA HALLE DE SAUT DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DU VAL DE MARNE POUR UN MONTANT DE 24.50 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (27/10/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC SETTIMANA POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 17 NOVEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 600 EUROS TTC. (31/10/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC GARMONBOZIA POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 08 DECEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 2 426.50 EUROS TTC. (31/10/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LE COLLEGE ANNE FRANK ET LES ECOLES ANATOLE FRANCE, NOYER DORE ET ADOLPHE PAJEAUD DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROJET D'AIRE EDUCATIVE PARTAGEE BIEVRE - BREUIL POUR UN USAGE PEDAGOGIQUE A TITRE GRATUIT. (06/11/2023)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « AU FIL DE L'ASTRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 9 200 EUROS. (07/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE VOLTAIRE CHATENAY MALABRY POUR UN MONTANT DE 110 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (08/11/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE SUBSEQUENT A L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE RELATIF A LA RECONSTRUCTION DE L'AVENUE LAVOISIER PASSE AVEC LA SOCIETE DUBRAC TP POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 170 375 EUROS HT. (08/11/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A L'AMELIORATION TECHNIQUE DU PARKING PUBLIC DU CENTRE VILLE D'ANTONY ET LA CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES LOT N° 5 : SERRURERIE, METALLERIE PASSE AVEC LA SOCIETE FT CONSTRUCTION POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 3 644.88 EUROS HT. (08/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME LYDWINE DOUSSAU-GONIN POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 400 EUROS. (09/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME HELENE TRIZAC POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 400 EUROS. (09/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ARMELLE FOLLIOT POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 400 EUROS. (09/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME FLORENCE PELTIER POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 200 EUROS. (09/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME FABIENNE HOGGE LESPAGNOL POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 400 EUROS. (09/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LES LOCAUX DE LA MAISON MEDICALE AU 14 RUE DE L'ABBAYE A PASSER AVEC LA SARL SOS 92 POUR UN MONTANT MENSUEL DE 1 100 EUROS. (09/11/2023)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 6 CITE DUVAL SUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION AZ N° 135 POUR UN MONTANT DE 193 500 EUROS. (07/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 17 NOVEMBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « PLANETE INTERCULTURELLE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE LA FONTAINE AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (10/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 14 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « JYOTI » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (10/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 26 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION ROIMAT CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE RAJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION AU FOYER SOLEIL. (10/11/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE D'INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER, GROS ŒUVRE, TERRASSEMENT, DEMOLITION ET RENFORCEMENT, DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMELIORATION TECHNIQUE DU PARKING PUBLIC DU CENTRE VILLE D'ANTONY ET LA CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES PASSE AVEC LA SOCIETE ESTEVES FRERES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 38 928 EUROS HT. (13/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 18 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION LIGNE 2 MIRE CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU FOYER SOLEIL AFIN DE RAJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (13/11/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE SUR MESURES PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UNE PARADE DE NOEL LE 16 DECEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 3 500 EUROS TTC. (10/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES LIENS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SIS 2 RUE DE LA RENAISSANCE DANS LE CADRE DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS. (13/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE A CONCLURE AVEC JASON SANIEZ CONSULTANT EXPERT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DANS LA REALISATION DE SON BILAN DES GAZ A EFFET DE SERRE POUR UN MONTANT MINIMUM DE 10 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 15 000 EUROS HT. (16/11/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU CONCERT « DU VENT DANS LES CORDES » CONCLU AVEC JUST LOOKING PRODUCTIONS A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 21 NOVEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 1 399.98 EUROS TTC. (16/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 7 JUILLET 2023 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LA COMPAGNIE DU DROMADAIRE CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE BEAUVALLON AFIN D'AJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (17/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SOCIETE ONEGEST DE BUREAUX DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI POUR UN MONTANT MENSUEL DE 782 EUROS HT CHARGES COMPRISES. (17/11/2023)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE SEJOURS LINGUISTIQUES « ANGLAIS » EN IRLANDE OU EN ANGLETERRE OU EN ECOSSE (PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLE) A L'ASSOCIATION REGARDS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 220 000 EUROS HT. (10/11/2023)
- DECISION PORTANT CESSATION DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PERMISSIONS DE VOIRIE. (08/11/2023)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT D'UN NOUVEAU PRODUIT A LA LUDOTHEQUE MUNICIPALE (VENTE DE JEUX DE SOCIETE D'OCCASION). (07/11/2023)

<u>ORDRE DU JOUR</u>

- VERSEMENT DE DEUX SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES :
 - POUR LA VILLE DE SDEROT, VILLE JUMELEE AVEC ANTONY, VICTIME DE L'ATTAQUE DU 07 OCTOBRE 2023 – POUR: 49
 - POUR LES POPULATIONS CIVILES DE LA BANDE DE GAZA –

POUR: 48 - CONTRE: 01

I - RAPPORTS DE MISSION D'INFORMATION -

 CLOTURE DE LA MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION RELATIVE A LA DEFINITION ET A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LE QUARTIER –

II – <u>FINANCES</u> –

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA GESTION DE LA DETTE -

 ADOPTION DE LA NOMENCLATURE M57 AU 1^{er} JANVIER 2024 – POUR : 49

■ DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°2 : EXERCICE 2023 –

POUR: 42 - CONTRE: 07

 OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT ET REMBOURSEMENTS ANTICIPES D'EMPRUNTS POUR L'EXERCICE 2024 –

POUR: 42 - CONTRE: 04: ABSTENTION: 03

AUTORISATION POUR LE VERSEMENT D'ACOMPTES SUR SUBVENTIONS ET ADOPTION
DE CONVENTIONS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE CES
SUBVENTIONS A PASSER AVEC CERTAINES ASSOCIATIONS CONCERNEES –
POUR: 48 – Ne prend pas part au vote: 01 (Mme RAFIK)

ADOPTION D'UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2023 – 2025 A PASSER AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE –

POUR: 42 – ABSTENTION: 07

 ADMISSION EN NON-VALEURS ET CREANCES IRRECOUVRABLES – POUR: 49

FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX POUR LES ACTIVITES NON SOUMISES AU TAUX D'EFFORT A COMPTER DE 2024 — POUR : 49

OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A LA COOPERATIVE HAUTS DE BIEVRE HABITAT POUR UN EMPRUNT SOUSCRIT AUPRES DE LA BANQUE POSTALE POUR L'ACQUISITION DE 107 LOGEMENTS NON CONVENTIONNES A ANTONY—POUR: 48 — Ne prend pas part au vote: 01 (M. LEGRAND)

OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A LA S.A. D'HABITATION A LOYER MODERE IMMOBILIERE 3F POUR UN EMPRUNT DE 4 083 000€ SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS EN VUE DE L'ACQUISITION EN VEFA DE 23 LOGEMENTS SOCIAUX SITUES AU 143 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE A ANTONY ET ADOPTION DE LA CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS − POUR : 49

III – <u>URBANISME - AFFAIRES FONCIERES</u> –

ANTONYPOLE: SIGNATURE D'UN PROTOCOLE ET DE L'AVENANT A LA CESSION AU GROUPEMENT LINKCITY ILE-DE-FRANCE / EMERIGE RESIDENTIEL, DES PARCELLES SISES AVENUES LEON HARMEL ET FRANCOIS ARAGO, CADASTREES CM208p, CM573, CM575, VOLUME 2 DE CM570p, CO215p ET CO242p –

POUR: 41 – CONTRE: 07 – Ne prend pas part au vote: 01 (M. HOBEIKA)

- ACQUISITION PAR LA VILLE D'EMPRISES DE VOIRIE DE 5 075 M² SISES RUES DUNOYER DE SEGONZAC, MAURICE UTRILLO, PABLO PICASSO ET AUGUSTE RENOIR APPARTENANT A HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL –

POUR: 48 – Ne prend pas part au vote: 01 (M. LEGRAND)

- REAMENAGEMENT DE LA RUE AUGUSTE MOUNIE : INSTITUTION D'UNE SERVITUDE D'ANCRAGE ET D'APPUI EN FACADE DES BATIMENTS RIVERAINS DE LA VOIE PUBLIQUE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC –

POUR: 45 – CONTRE: 04

 ACQUISITION PAR LA VILLE D'UN BIEN SIS 5 RUE LUIGI GALVANI A ANTONY CADASTRE CP 227 APPARTENANT A LA SCI FOGERTY – POUR · 49

CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DANS LE PARKING PUBLIC DU PARC HELLER AU PROFIT DU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PLEIN PARC SITUEE 28 – 44 RUE PROSPER LEGOUTE –

IV - PERSONNEL -

PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022 –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -POUR : 49

700K.47

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION SOCIALE – POUR : 49

 MISE EN PLACE DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT AU BENEFICE DE CERTAINS AGENTS PUBLICS – POUR: 49

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS ET D'HEBERGEMENT ENGAGES PAR LES PERSONNELS DANS LE CADRE DE DEPLACEMENTS TEMPORAIRES LIES A UNE MISSION –

POUR: 49

- APPROBATION D'UN ACCORD TRANSACTIONNEL METTANT FIN A UN DIFFEREND AVEC UN ANCIEN AGENT – POUR : 49

V – EDUCATION –

- SECTORISATION DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE D'ANTONY – MODIFICATIF – POUR : 49

OUVERTURE DE L'ECOLE PRIMAIRE JEAN ZAY – POUR : 49

 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DES HAUTS-DE-SEINE (OCCE 92) POUR REDISTRIBUTION AUX COOPERATIVES DES ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS 2023 / 2024 – POUR : 49

VI - SPORTS -

 CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB D'ANTONY : APPROBATION DU RAPPORT SUR LE CHOIX DU MODE DE GESTION – POUR : 45 – CONTRE : 04

VII – <u>AFFAIRES DIVERSES</u> –

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISE DES INFRACTIONS (ANTAI) RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU FORFAIT POST-STATIONNEMENT POUR : 49
- ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE L'ESPACE SANTE JEUNES POUR L'ANNEE 2024 – POUR : 49
- ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DU POLE SOLIDARITES POUR L'ANNEE 2024 POUR : 45 ABSTENTION : 04
- ADOPTION D'UNE CHARTE ET D'UN CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LES BENEVOLES INTERVENANT DANS LE CADRE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY – POUR : 45 – ABSTENTION : 04
- CREATION D'UN COMITE DES USAGERS DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR : 45 – ABSTENTION : 04
- ADHESION DE LA VILLE AU POLE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE « VILLE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUEST FRANCILIEN » POUR : 49
- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL ACCORDEES PAR LE MAIRE POUR L'ANNEE 2024 POUR : 45 CONTRE : 04
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2023 (4ème JURY) –

POUR : 49

FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2023 (3ème JURY) –

POUR : 49

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE MASSY-ANTONY-HAUTS-DE-BIEVRE POUR LE CHAUFFAGE

URBAIN ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS (SIMACUR) – POUR : 42 – Ne prend pas part au vote : 07

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE DE MASSY-ANTONY-HAUTS-DE-BIEVRE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS (SIMACUR) – ANNEE 2022 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) – ANNEE 2022 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (SIGEIF) – ANNEE 2022 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP) - ANNEE 2022 –

Fin de la séance à 00h00

Antony, le 08 Décembre 2023

Le Maire d'Antony, Jean-Yves SÉNANT